

24 mai 2023

## **Observatoire Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail (SQVCT) de la filière aéronautique : démarrage de la phase d'analyse des résultats.**

Alors que les questions liées à la QVT et aux conditions de travail n'ont jamais été aussi prégnantes, l'Observatoire, lancé par la MSAé en partenariat avec IPECA PRÉVOYANCE, vient de finaliser la phase de recueil de données de son baromètre et entame sa phase d'analyse.

### **Un baromètre unique : Santé Qualité de Vie Conditions de Travail et risques psychosociaux**

Début 2022, accompagnée par le cabinet Didacthem qui fait référence en la matière et en lien avec le GIFAS, la MSAé a lancé un Observatoire Santé Qualité de Vie et Conditions de Travail dont l'enjeu est majeur : établir le premier baromètre de la filière aéronautique, aérospatiale civil et militaire en la matière pour mener une politique de prévention dédiée utile et efficace.

### **Une approche pragmatique et de terrain**

La construction de ce baromètre a démarré par une phase recueil de données précises collectées sur le terrain dans plusieurs sites industriels, représentatifs en termes de métiers, d'activités et de bassins d'emplois de la filière aéronautique et spatiale. Parmi les entreprises participantes : Airbus, Onera, Sodern, Figeac Aero, Ariane Group et MBDA. Dans un second temps, une enquête très détaillée a été réalisée auprès de plus de 300 entreprises de l'alliance.

### **Les premiers résultats attendus pour juin 2023**

Cette phase de terrain étant désormais finalisée, la phase d'analyse permettant d'établir une première cartographie, précise par entreprise et par site, des risques identifiés et les recommandations associées a commencé. Une phase de consolidation des résultats sera également nécessaire pour créer une cartographie représentative au niveau du secteur. Les premiers résultats sont attendus pour juin 2023 et seront dévoilés à l'occasion du Salon du Bourget.

Ce baromètre permettra de bâtir une politique de prévention évolutive totalement adaptée à la réalité des risques, par type de métiers, de pratiques, d'environnements, et de mettre en œuvre des actions ciblées au bénéfice des entreprises et salariés du secteur. Les actions entreprises par la MSAé au bénéfice des populations de la filière auront à cœur d'intégrer les enseignements de cet observatoire.

### **Un outil de pilotage fin pour les actions de prévention dans les entreprises**

Déployé en entreprise, l'outil proposé constitue un outil de pilotage permettant de mesurer l'impact des actions de prévention menées, d'ajuster et/ou corriger les dispositifs en place et de projeter une politique de prévention santé et risques psycho-sociaux durable. Il constitue également un atout pour aider les entreprises à répondre aux nouvelles exigences des Pouvoirs publics et des Partenaires sociaux.

La Loi du 2 août 2021, qui transpose l'Accord national interprofessionnel (ANI) du 10 décembre 2020 sur la santé au travail, a en effet renforcé la prévention au sein des entreprises, notamment via l'enrichissement du contenu du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

« À l'heure où les sujets de santé, de qualité et conditions de vie au travail ainsi que les risques psychosociaux sont plus que jamais au cœur des préoccupations, la mise en œuvre de ce baromètre apparaît comme indispensable. Indispensable pour accompagner les salariés de notre filière affinitaire dans les meilleures conditions en matière de prévention grâce à des actions de terrain adaptées, concrètes, utiles, mesurables et durables. Indispensable aussi pour constituer un véritable outil de pilotage et d'appui réglementaire pour nos entreprises. »

**Stéphanie Barberot,**  
Directrice de la MSAé

« Avec ce baromètre nous répondons pleinement à l'ambition commune que nous portons avec la MSAé : la volonté d'accompagner nos entreprises et salariés dans une logique d'approche globale, de guichet unique, en proposant une offre de protection sociale complète et personnalisée, et une politique de prévention totalement dédiée à notre filière affinitaire. »

**Philippe Ricard,**  
Directeur général d'IPECA PRÉVOYANCE

**Depuis 2021, IPECA & MSAé ont scellé une Alliance autour de la prévention et de la solidarité pour la filière aéro !**

#### **À propos de MSAé**

La Mutuelle Solidarité Aéronautique (MSAé) est un acteur mutualiste Santé, interlocuteur privilégié de la filière de l'aéronautique. Notre dimension humaine et notre proximité nous permettent de concentrer nos actions exclusivement dans le champ de la prévention pour mettre en œuvre une politique volontariste adaptée aux défis de la filière. Nous œuvrons au quotidien dans un seul objectif : être le partenaire affinitaire, utile et durable de la santé et du bien-être. Indépendance et autonomie, solidarité, prudence et transparence sont nos valeurs fondatrices et guident notre action.

#### **À propos d'IPECA PRÉVOYANCE**

Depuis 75 ans, IPECA œuvre pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, collective ou individuelle, en santé comme en prévoyance. Nous menons aussi une action forte en matière de prévention soucieux de préserver la santé de nos assurés au-delà des garanties assurantielles. Notre taille, notre solide expérience et notre proximité nous confèrent capacité d'adaptation et réactivité. Attaché aux valeurs humaines et solidaires, IPECA est un groupe de protection sociale qui conjugue qualité de service et politique tarifaire raisonnée, sécurité et performance.

#### **Contact presse MSAé**

**Philippe Fraysse**  
Président de la MSAé  
06 09 40 96 45

#### **Contact presse IPECA**

**Valérie Huckendubler-Petit**  
Responsable communication  
06 31 34 53 83